

C'est fait dans le Gers

Développer un drive dans le Gers

Comment créer un Drive ?

Pour toute demande d'aide logistique (création d'une plateforme de drive producteurs), veuillez-vous inscrire via le formulaire ci-dessous.

Un dossier doit être constitué présentant votre groupement de producteurs : nom et coordonnées du ou des coordinateur.s de votre groupement, le lieu du drive ainsi que votre projet en quelques lignes (si vous êtes une association loi 1901 merci de nous faire parvenir un justificatif).

Charte "C'est fait dans le Gers" – Drive PDF - 2,8 Mo
(/fileadmin/Site_Cest_fait_dans_le_Gers/Espace_pro/Charte_C_est_fait_dans_le_Gers_-_Drive.pdf)



Formulaire d'inscription

Téléchargez la Charte "C'est fait dans le Gers" – Drive

Un site **gers.fr**
LE DÉPARTEMENT



C'est fait dans le Gers est une initiative du Conseil départemental du Gers

81 route de Pessan
BP 20569
32002 Auch Cedex 9